

ISSN 2818-9779



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mercredi 30 avril 2025 — Vol. 47 N° 206

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

2025

Débats de l'Assemblée nationale

Le mercredi 30 avril 2025 — Vol. 47 N° 206

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	9511
Rendre hommage à M. Renel Bouchard	
M. Louis Lemieux	9511
Souligner le 20e anniversaire du Centre Philou	
Mme Michelle Setlakwe	9511
Souligner le 50e anniversaire de la chute de Saïgon	
Mme Suzanne Tremblay	9511
Souligner le 35e anniversaire du Regroupement des cuisines collectives du Québec	
M. Etienne Grandmont	9512
Rendre hommage au Dr Wayne Smith	
Mme Geneviève Hébert	9512
Commémorer le sixième anniversaire du décès de la fillette de Granby	
Mme Brigitte B. Garceau	9512
Rendre hommage à M. Christopher Leduc à l'occasion de la Semaine de l'action bénévole	
Mme Chantal Soucy	9513
Rendre hommage aux Chevaliers de Colomb de Laval	
M. Christopher Skeete	9513
Souligner le 25e anniversaire du Regroupement des événements majeurs internationaux	
Mme Caroline Proulx	9513
Rendre hommage à M. Toussaint Richard	
Mme Kateri Champagne Jourdain	9514
Féliciter Mme Océane Lambert, lauréate du prix du public Alec-Reid	
M. Luc Provençal	9514
Rendre hommage à Mme Monique Scholz à l'occasion du 30e anniversaire de l'organisme Sentiers frontaliers	
M. François Jacques	9514
Présence du consul général de la République fédérative du Brésil, M. Fernando Estellita Lins de Salvo Coimbra	9515
Présence de Mme Louise Beaudoin, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale	9515
Présentation de projets de loi	9515
Projet de loi n° 993 — Loi modifiant le Code du travail afin d'assurer des pratiques syndicales transparentes et démocratiques	9515
M. Youri Chassin	9515
Mise aux voix	9515
Dépôt de documents	9516
Questions et réponses orales	9516
Budget alloué au ministère de la Santé	
M. Marc Tanguay	9516
M. François Legault	9516
M. Marc Tanguay	9516
M. François Legault	9517
M. Marc Tanguay	9517
M. François Legault	9517
M. Marc Tanguay	9517
M. François Legault	9517
Modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont	
Mme Filomena Rotiroti	9518
M. Jonatan Julien	9518
Mme Filomena Rotiroti	9518
M. Jonatan Julien	9518
Mme Filomena Rotiroti	9518
M. Jonatan Julien	9519

Table des matières (suite)

Modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont	9519
M. André Fortin	9519
M. Christian Dubé	9519
M. André Fortin	9519
M. Christian Dubé	9519
M. André Fortin	9520
M. Christian Dubé	9520
Modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont	9520
M. Vincent Marissal	9520
M. Christian Dubé	9520
M. Vincent Marissal	9521
M. Christian Dubé	9521
Mme Ruba Ghazal	9521
M. François Legault	9521
Stratégie du gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté	9521
M. Etienne Grandmont	9521
Mme Chantal Rouleau	9522
M. Etienne Grandmont	9522
Mme Chantal Rouleau	9522
M. Etienne Grandmont	9522
Mme Chantal Rouleau	9522
Financement des organismes spécialisés en employabilité	9522
M. Alexandre Leduc	9522
Mme Kateri Champagne Jourdain	9523
M. Alexandre Leduc	9523
Mme Kateri Champagne Jourdain	9523
M. Alexandre Leduc	9523
Mme Kateri Champagne Jourdain	9524
Apparence de conflit d'intérêts concernant certains membres de la Commission d'enquête sur la gestion de la modernisation des systèmes informatiques de la Société de l'assurance automobile du Québec	9524
M. Pascal Paradis	9524
M. Simon Jolin-Barrette	9524
M. Pascal Paradis	9524
M. Simon Jolin-Barrette	9524
M. Paul St-Pierre Plamondon	9525
M. François Legault	9525
Implantation d'un groupe de médecine familiale affilié à l'Université McGill	9525
Mme Marie-Claude Nichols	9525
M. Christian Dubé	9525
Mme Marie-Claude Nichols	9526
M. Christian Dubé	9526
Mme Marie-Claude Nichols	9526
M. Christian Dubé	9526
Rémunération des stages étudiants	9527
M. Sol Zanetti	9527
Mme Pascale Déry	9527
M. Sol Zanetti	9527
Mme Pascale Déry	9527
Motions sans préavis	9528
Souligner le courage, l'engagement et la détermination des personnes s'étant portées candidates à l'élection fédérale	9528
Mise aux voix	9528
Avis touchant les travaux des commissions	9529
Ajournement	9530

Le mercredi 30 avril 2025 — Vol. 47 N° 206

(Neuf heures quarante minutes)

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Bonjour à toutes, bonjour à tous. Prenez place. Nous allons débiter nos travaux.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Nous sommes à la rubrique Déclarations des députés, et la première déclaration revient à M. le député de Saint-Jean.

Rendre hommage à M. Renel Bouchard

M. Louis Lemieux

M. Lemieux : M. le Président, je veux vous présenter M. Renel Bouchard, qui est dans nos tribunes, parce que je vais lui remettre cette semaine la Médaille du député de l'Assemblée nationale pour ses 50 ans de journalisme, qui, comme on le dit, mène à tout, et, dans son cas, ça a été à la tête d'Icimédias, qui regroupe plus d'une vingtaine d'hebdomadaires régionaux au Québec, dont le réputé *Canada français*, le deuxième plus vieux journal francophone publié en Amérique du Nord, depuis 1860, si on remonte jusqu'aux racines du tout début.

Renel a été président d'Hebdos Québec, puis de la fondation des hebdomadaires du Québec. D'ailleurs, ce soir, j'irai l'applaudir au gala annuel d'Hebdos Québec, qui soulignera une carrière bien remplie, de la machine à écrire jusqu'à la présidence du conseil d'administration. Mais il est aussi devenu un pilier des régions et de notre région, le Haut-Richelieu, parce qu'il a été de tous les combats, comme défenseur mais aussi comme acteur social, politique et économique.

Au nom de tous mes concitoyens du comté de Saint-Jean, bravo, et merci, Renel.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. Bouchard. Merci pour votre présence ici, à l'Assemblée nationale, aujourd'hui.

La prochaine déclaration revient à Mme la députée de Mont-Royal—Outremont.

Souligner le 20e anniversaire du Centre Philou

Mme Michelle Setlakwe

Mme Setlakwe : M. le Président, je tiens, aujourd'hui, à souligner le 20e anniversaire du Centre Philou, un organisme unique de mon comté, fondé par Mme Diane Chênevert.

Depuis 2005, le Centre Philou offre du répit, du développement et de l'accompagnement aux enfants polyhandicapés et leurs familles avec une compassion et une humanité exemplaires. Avec Habitat Philou, qui sera inauguré sous peu, l'organisme franchit une nouvelle étape en offrant un milieu de vie permanent, adapté et digne pour ces jeunes adultes.

Grâce à l'engagement indéfectible d'une équipe en or, de nombreuses familles ont pu souffler, espérer et retrouver une qualité de vie trop souvent compromise. Le Centre Philou, c'est bien plus qu'un centre, c'est un lieu d'amour, d'inclusion et de dignité.

Merci, Diane, pour ta vision, ton courage et ces 20 années de dévouement. Merci à toute l'équipe. Longue vie au Centre Philou! Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Mont-Royal—Outremont. Et je reconnais maintenant Mme la députée de Hull.

Souligner le 50e anniversaire de la chute de Saigon

Mme Suzanne Tremblay

Mme Tremblay : M. le Président, je tiens à prendre un moment pour souligner le 50e anniversaire de la chute de Saigon, survenue le 30 avril 1975.

Cet événement a marqué la fin de la guerre du Vietnam et a forcé des millions de personnes à fuir la répression et la misère.

Nous nous souvenons de la détresse des familles brisées, de la peur dans leurs regards et de l'espoir qui les portait vers des rivages inconnus. Des femmes et des hommes, sur des embarcations de fortune, ont pris la mer, guidés par la volonté de survivre et de retrouver leur liberté.

Aujourd'hui, les personnes québécoises d'origine vietnamienne font désormais partie intégrante de notre société. Leur contribution à la croissance économique et à la vitalité du Québec est remarquable. Ils ont aussi profondément enrichi notre culture par leur diversité et la richesse de leur parcours.

En honorant leur courage et la ténacité des réfugiés vietnamiens, nous réaffirmons notre engagement envers une société inclusive et solidaire. Cet anniversaire est non seulement une occasion de mémoire, mais aussi un appel à continuer de défendre nos idéaux de démocratie, de paix et d'égalité pour tous.

Félicitations à toute la communauté vietnamienne pour ses réalisations exceptionnelles des 50 dernières années! Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Hull. Et je cède maintenant la parole à M. le député de Taschereau.

Souligner le 35e anniversaire du Regroupement des cuisines collectives du Québec

M. Etienne Grandmont

M. Grandmont : M. le Président, cette année, le Regroupement des cuisines collectives du Québec fête son 35e anniversaire.

Le regroupement représente les cuisines collectives du Québec afin de promouvoir l'autonomie alimentaire et le droit à l'alimentation. Alors que des milliers de foyers peinent à joindre les deux bouts, il permet d'assurer un financement adéquat des cuisines collectives et une vie associative forte, pour que des milliers de gens puissent se nourrir adéquatement chaque jour.

Une cuisine collective, c'est bien plus qu'un moment pour cuisiner. C'est un filet social, c'est une communauté tissée serrée, et aussi la promotion de la santé et la saine alimentation.

Le regroupement représente 1 223 cuisines membres, qui ont permis de nourrir 17 428 personnes grâce à 826 000 portions cuisinées. Ces chiffres témoignent de l'impact concret des cuisines collectives sur nos communautés.

Je tiens à féliciter le Regroupement des cuisines collectives du Québec pour ces 35 années à promouvoir des valeurs de dignité, d'équité et de justice sociale.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Taschereau. La parole revient maintenant à Mme la députée de Saint-François.

Rendre hommage au Dr Wayne Smith

Mme Geneviève Hébert

Mme Hébert : M. le Président, le Dr Wayne Smith cumule plus de 50 ans comme urgentologue. Il a dirigé l'urgence de l'Hôpital Royal Victoria, le programme de spécialisation en médecine d'urgence de McGill et les services préhospitaliers d'urgence de l'Estrie. Il a travaillé avec les équipes d'urgence de Fleurimont et de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke. Il a contribué à instaurer, à Sherbrooke, le premier service réseauté de pompiers premiers répondants au Québec, en assistance aux paramédics.

Wayne Smith a cofondé l'Association des médecins d'urgence du Québec et l'Association canadienne des médecins d'urgence. Il est vice-président de la Fondation Jacques-de Champlain, vouée à optimiser l'accès aux défibrillateurs externes automatisés. Médecin-conseil en soins préhospitaliers d'urgence au CIUSSS de l'Estrie-CHUS, il milite pour augmenter la présence des pompiers premiers répondants.

M. le Président, leur intervention répond vraiment aux besoins des régions rurales, où les découvertes ambulancières sont plus fréquentes.

Enfin, celui qu'on appelle «le bon docteur» a toujours mis le «nous» avant le «je» dans sa prolifique carrière. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Saint-François. Et je cède maintenant la parole à Mme la députée de Robert-Baldwin.

Commémorer le sixième anniversaire du décès de la fillette de Granby

Mme Brigitte B. Garceau

Mme Garceau : Merci, M. le Président. Aujourd'hui, avec beaucoup d'émotion, nous soulignons le sixième anniversaire du décès tragique de la fillette de Granby.

Cette enfant, dont la vie était brutalement interrompue, a profondément bouleversé le Québec. Elle est devenue le symbole déchirant d'un échec collectif, mais aussi d'un appel pressant à mieux protéger nos enfants vulnérables. Sa mémoire nous rappelle que, derrière chaque enfant, il y a une vie précieuse, une histoire unique, un avenir à préserver.

Depuis ce drame, des gestes ont été posés pour renforcer notre système de protection de la jeunesse. Pourtant, malgré les efforts amorcés, le travail reste immense. Les droits des enfants ne sont pas encore pleinement respectés.

Aujourd'hui, j'ai une pensée profonde pour cette fillette, pour tous les enfants en détresse, leurs parents, ainsi que pour ceux qui oeuvrent avec courage pour leur venir en aide.

Que la brève vie de cet enfant continue de guider nos actions et d'inspirer notre engagement en faveur d'une meilleure protection de nos enfants. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Robert-Baldwin. Et je reconnais maintenant Mme la députée de Saint-Hyacinthe.

**Rendre hommage à M. Christopher Leduc à l'occasion
de la Semaine de l'action bénévole**

Mme Chantal Soucy

Mme Soucy : En cette semaine de l'action bénévole, je souligne l'apport remarquable de Christopher Leduc dans l'engagement communautaire.

Je me souviens de lui, M. le Président, à 13 ou 14 ans, alors qu'il m'avait convaincue de soutenir financièrement la réalisation de son long métrage, rassemblant déjà une centaine de bénévoles autour de sa vision. Depuis, Christopher est une véritable source d'inspiration et une référence en matière d'économie sociale. Il a cofondé la Fondation L'Effet et est l'un des instigateurs du projet CinéMaska. Il met ses talents de communicateur au service de la collectivité en faisant la promotion de causes sociales.

D'ailleurs, je suis fière d'annoncer que M. Leduc est le seul lauréat au Québec cette année à recevoir le prix distinctif en communication dans la catégorie Jeune bénévole, prix Claude-Masson, dans le cadre des prix Hommage bénévolat-Québec 2025.

Merci pour ta contribution à la société, cher Christopher. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Saint-Hyacinthe. Au tour, maintenant, de M. le député de Sainte-Rose.

Rendre hommage aux Chevaliers de Colomb de Laval

M. Christopher Skeete

M. Skeete : Bonjour, M. le Président. Je prends la parole aujourd'hui pour souligner l'engagement remarquable d'un organisme qui fait toute la différence dans la vie de nombreuses personnes à Laval, les Chevaliers de Colomb.

Depuis plus de 125 ans, les Chevaliers de Colomb oeuvrent avec coeur et constance auprès des plus démunis. Apolitiques, enracinés profondément dans notre communauté, ils répondent toujours présents à l'appel. Leur disponibilité, leur fiabilité et leur générosité en font des alliés indispensables pour les Lavallois et aussi dans vos circonscriptions, je n'en doute pas du tout.

Il est d'ailleurs touchant de les voir aller sur le terrain, année après année, avec la même passion et le même souci de servir. Dans presque tous les événements de quartier où j'assiste, les chevaliers sont là. Lors d'une crise ou une catastrophe, ils sont là. Chaque année, les Chevaliers de Colomb participent à des campagnes d'oeuvres charitables, initiatives à la fois mobilisatrices et aussi bénéfiques, qui sensibilisent le public à leurs plusieurs, nombreuses causes.

Les Chevaliers de Colomb de Laval incarnent le meilleur de notre société, M. le Président. Ils nous rappellent que le respect, la solidarité et l'altruisme ne sont pas des valeurs du passé, mais bien des forces vivantes dans notre quotidien.

Merci aux Chevaliers de Colomb.

• (9 h 50) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Sainte-Rose. Et je cède maintenant la parole à Mme la députée de Berthier.

**Souligner le 25e anniversaire du Regroupement
des événements majeurs internationaux**

Mme Caroline Proulx

Mme Proulx : Merci, M. le Président. Le printemps qui s'installe, coup d'envoi de la grande saison des festivals, des événements qui font vibrer tout le Québec, les grandes comme les petites villes. Dans les prochaines semaines, il va y avoir des milliers de bénévoles qui vont s'installer sur des terrains pour organiser, donc, ces grands rendez-vous qu'on attend année après année avec beaucoup d'impatience. Ces événements-là, c'est bien plus qu'une occasion de rassembler, c'est de mettre en valeur la culture du Québec, notre créativité, notre savoir-faire, faire rouler l'économie également. C'est ce qui fait du Québec une place accueillante, proche des gens. J'invite encore une fois, évidemment, à titre de ministre responsable du Tourisme, les gens à aller aux festivals et aux événements au cours de l'été.

C'est les 25 ans du RÉMI, je voulais vous saluer, Martin et toute ton équipe, et particulièrement ma très chère Louise, Mme Beaudoin, félicitations d'être à la tête du conseil d'administration du RÉMI. Le FEQ, FestiVoix, Lac des Nations, Juste pour rire, vous êtes présents aujourd'hui. Bonne saison des festivals!

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Berthier. Et je reconnais maintenant Mme la députée de Duplessis.

Rendre hommage à M. Toussaint Richard**Mme Kateri Champagne Jourdain**

Mme Champagne Jourdain : «Kuei, kuei.» Merci, M. le Président.

Homme à la bonne humeur contagieuse, Toussaint Richard a consacré sa vie au bien être des autres. Et il est parmi nous ce matin.

D'abord infirmier, puis ambulancier, il a enrichi son expertise par un certificat en sociologie, gérontogériatrie et santé communautaire. Pendant toute sa carrière, il a oeuvré dans divers secteurs des soins de santé sur la Côte-Nord.

En 2003, un nouveau chapitre commence. Il s'implique comme administrateur au sein du club de motoneige, de hockey, de l'Ambulance Saint-Jean et du centre de santé.

C'est son engagement envers les aînés et leur qualité de vie qui le conduit vers la FADOQ, où il occupe les rôles d'administrateur et de président pendant 20 ans aux niveaux local, régional et provincial.

La mission de Toussaint Richard est de s'occuper des autres. Et petits et grands bénéficient de votre grand coeur. Comme le disent les petits du CPE Picassou, merci, M. Poussin.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Duplessis. La parole revient maintenant à M. le député de Beauce-Nord.

Féliciter Mme Océane Lambert, lauréate du prix du public Alec-Reid**M. Luc Provençal**

M. Provençal : Merci, M. le Président. Le 23 avril dernier, Océane Lambert remportait une importante distinction, le prix du public Alec-Reid 2025 de l'Alliance Sport-Études. La jeune baseballeuse, originaire de Saint-Joseph-de-Beauce, s'est vu décerner du même souffle une bourse à 600 \$. Ce concours annuel vise à souligner l'excellence des étudiantes et étudiants athlètes en mettant en lumière leur engagement scolaire, sportif et communautaire.

Membre de l'Académie de baseball du Canada, dont le programme est déployé au cégep de Trois-Rivières, le parcours d'Océane se distingue par son engagement dans la communauté. Elle inspire les jeunes filles par son implication dans le programme Fillactive, participe à des initiatives sociales telles que le Noël du Coeur et offre du soutien aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer grâce à son travail bénévole auprès de Carpe Diem.

J'adresse toutes mes félicitations à Océane et lui souhaite le meilleur pour l'avenir. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Beauce-Nord. La parole revient maintenant à M. le député de Mégantic.

Rendre hommage à Mme Monique Scholz à l'occasion du 30e anniversaire de l'organisme Sentiers frontaliers**M. François Jacques**

M. Jacques : Merci, M. le Président. Dimanche dernier, j'ai remis la Médaille du député de l'Assemblée nationale à une bénévole remarquable, Mme Monique Scholz, la présidente des Sentiers frontaliers.

Au fil des ans, Mme Scholz a su mobiliser la communauté autour des enjeux d'accessibilité, de protection et de cohabitation de notre magnifique territoire. Grâce à sa conviction, les Sentiers frontaliers, qui célèbrent cette année leur 30e anniversaire, ont développé et entretenu un réseau de 150 kilomètres de sentiers, qui sillonnent le mont Gosford, la montagne de Marbre et le mont Saddle.

L'engagement de Mme Scholz et de tous les bénévoles qui ont contribué au projet des Sentiers frontaliers illustre bien l'importance et l'impact de la contribution des bénévoles dans toutes les sphères de la société. Leur contribution est tout simplement inestimable, et je tiens sincèrement à leur témoigner toute ma gratitude. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Mégantic. Alors, voilà qui met fin à la rubrique Déclarations des députés.

Nous allons suspendre les travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 55)

(Reprise à 10 h 06)

La Présidente : Bonjour, tout le monde. Mesdames messieurs, le parlement du Québec, c'est chez vous. Bienvenue chez vous.

Messieurs dames les députés, nous allons nous recueillir quelques instants, je vous prie.

Je vous remercie beaucoup. Veuillez vous asseoir.

**Présence du consul général de la République fédérative du
Brésil, M. Fernando Estellita Lins de Salvo Coimbra**

Alors, aujourd'hui, j'ai le plaisir de souligner la présence, dans les tribunes, du consul général de la République fédérale du Brésil, M. Fernando Estellita Lins de Salvo Coimbra.

Présence de Mme Louise Beaudoin, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale

Et j'ai également le plaisir de souligner, dans nos tribunes, la présence de Mme Louise Beaudoin, ancienne députée de Chambly et de Rosemont.

Et nous poursuivons les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

Présentation de projets de loi

À la rubrique Présentation de projets de loi, M. le député de Saint-Jérôme.

M. Chassin : Je vous demande d'appeler l'article a du feuillet, s'il vous plaît, Mme la Présidente.

Projet de loi n° 993

La Présidente : À l'article a du feuillet, M. le député de Saint-Jérôme présente le projet de loi n° 993, Loi modifiant le Code du travail afin d'assurer des pratiques syndicales transparentes et démocratiques. M. le député.

M. Youri Chassin

M. Chassin : Merci, Mme la Présidente. Alors, en cette veille du 1er mai, ce projet de loi vise à renforcer la transparence financière et la démocratie syndicale au Québec. À cette fin, il modifie le Code du travail.

Premièrement, le projet de loi prévoit qu'est nulle de nullité absolue toute disposition d'une convention collective ou d'un décret qui exige comme condition d'embauche la nécessité de devenir ou de demeurer membre d'une association de salariés.

Deuxièmement, le projet de loi prévoit la suppression, dans le cadre d'une requête d'accréditation, du calcul des effectifs syndicaux comme moyen de vérification du caractère représentatif d'une association de salariés. Ce faisant, le vote au scrutin secret devient le seul moyen de vérification prévu au Code du travail.

Troisièmement, le projet de loi prévoit que pour conserver son accréditation à l'expiration d'une convention collective qu'elle a conclue ou à l'expiration d'une sentence arbitrale une association accréditée doit faire confirmer son accréditation au scrutin par un vote majoritaire... au scrutin secret, pardon, par un vote majoritaire de ses membres dans la période de 30 jours qui précède celle pendant laquelle une accréditation peut être demandée.

Quatrièmement, le projet de loi prévoit qu'une association accréditée transmet une copie de ses états financiers vérifiés par un auditeur indépendant au ministre du Travail, qui les publie sur le site Internet de son ministère dans les 30 jours de la réception.

Et, enfin, le projet de loi prévoit la possibilité d'édicter des dispositions transitoires.

Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Et est-ce que l'Assemblée... Oui, M. le député de Saint-Jérôme, je vous écoute.

M. Chassin : Je vous demanderais un vote électronique, si quelqu'un, là, souhaite m'appuyer.

La Présidente : Alors, je vois ici le leader de l'opposition officielle et également le député de Matane-Matapédia. Je vais vous écouter, M. le leader de l'opposition officielle, oui. Pour les gens qui nous écoutent, pour demander un vote, on doit avoir au moins un quorum de cinq députés. M. le leader de l'opposition officielle, je vous écoute.

M. Derraji : C'est avec plaisir qu'on donne suite à la demande du collègue de Saint-Jérôme, Mme la Présidente.

Mise aux voix

La Présidente : Parfait. Alors, nous allons maintenant ouvrir la période de vote électronique. Le vote est ouvert. La période de vote est maintenant terminée. M. le secrétaire général, résultat.

• (10 h 10) •

Le Secrétaire : Pour : 108
Contre : 0
Abstentions : 0

La Présidente : Cette motion est adoptée.

Dépôt de documents

Nous poursuivons à la rubrique Dépôt de documents. M. le leader du gouvernement, la parole est à vous.

M. Jolin-Barrette : Bonjour, Mme la Présidente. Je dépose les réponses aux pétitions déposées en Chambre le 18 mars 2025 par le député de Jean-Lesage et le 20 mars 2025 par le député de l'Acadie. Merci.

La Présidente : Et ces documents sont déposés.

Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions ni de dépôt de pétitions.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant rendus à la période de questions et de réponses orales, et, pour ce faire, je cède la parole, en question principale, au chef de l'opposition officielle.

Budget alloué au ministère de la Santé

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, on le sait, la CAQ est en perte complète de contrôle des finances publiques, c'est gaspillage après gaspillage. Ils n'en ont plus, d'argent, tellement l'impact du déficit record de 13,6 milliards de dollars se fait sentir dans tous les ministères, à tous les jours, et particulièrement en santé.

Mme la Présidente, depuis juin 2021, la CAQ a présenté quatre fois, quatre plans, quatre promesses de rattrapage sur les chirurgies. Dans les quatre cas, ça a été des échecs. L'objectif de la liste d'attente pour retourner, prépandémie, à 115 000 Québécois, aujourd'hui c'est 151 000 Québécoises et Québécois sur la liste d'attente pour une chirurgie. Chirurgies plus d'un an, l'objectif au 31 mars dernier, c'était 2 300. Ils sont 6 300 Québécoises et Québécois sur cette liste d'attente. Un autre échec.

En avril dernier, le premier ministre a dit : Il n'y aura pas de coupure en santé, en avril 2024, le premier ministre a dit : Il n'y aura pas de coupure en santé. Depuis, la réalité l'a rattrapé. L'agence de santé, l'agence de recouvrement a eu le mandat de couper 1,5 milliard de dollars en quatre mois. En février, le ministre de la Santé disait : «Voulez-vous savoir c'est quoi, des vraies coupures? Ça veut dire 3 % d'augmentation à chaque année. C'est en dessous des coûts de système.» Et le dernier budget, page F.17, nous dit que ce sera 3 % cette année, 2 % l'an prochain. Ça, c'est des coupes.

Le premier ministre réalise-t-il que, clairement, il coupe en santé, contrairement à sa promesse?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, c'est difficile de suivre le chef de l'opposition officielle, parce que, dans une première phrase, il dit qu'on a perdu le contrôle des finances publiques, et, dans l'autre phrase, il dit qu'on a trop coupé dans les dépenses. Donc, c'est difficile de suivre. Est-ce qu'il y en a assez ou il y en a trop, de dépenses, en santé?

Mme la Présidente, ce qu'on sait, entre autres, en infrastructures, c'est que, quand les libéraux étaient au pouvoir, il se faisait 9 milliards par année d'infrastructures. On est actuellement à 19 milliards, donc c'est 10 milliards de plus. C'est une des raisons, Mme la Présidente, pourquoi S&P a revu la cote de crédit de AA moins à A plus. Et le Parti libéral, bien, dénonce cette nouvelle cote.

Mme la Présidente, le chef de l'opposition officielle nous parle de la liste d'attente de plus d'un an. On était à 23 000 personnes sur la liste d'attente de plus d'un an, on est rendus à 6 000. 6 000, c'est 6 000 de trop, mais c'est pas mal mieux que 23 000.

Donc, Mme la Présidente, je pense que, dans le contexte qu'on connaît, qu'on connaît à peu près partout au Canada, dans le monde... je pense que le ministre de la Santé fait un bon travail. On est en négociation avec les deux syndicats de médecins pour en faire plus. Et, contrairement au Parti libéral, on ne baissera pas les bras devant les deux syndicats de médecins.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Le ministre de la Santé fait un mauvais travail, un travail pas bon. Allez dire ça, qu'il fait un bon travail, à Robert Lepage, 81 ans, Outaouais, qui souffrait d'un anévrisme de l'aorte abdominal qui menaçait de se rompre à tout moment. Le délai du bon ministre de la Santé, c'est 56 jours, 56 jours; ça a pris 15 mois pour qu'il ait

son opération. Allez demander ça au Dr Hanley, de l'Hôpital de Hull, qui dit : «J'ai des anévrismes qui traînent depuis plus d'un an, je n'ai juste pas assez de ressources pour fournir la population.»

Il fait un bon travail?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Bien, écoutez, Mme la Présidente, on entend «mauvais travail», «il n'est pas bon». Comme le disait Talleyrand, qu'a sûrement lu le chef de l'opposition officielle, tout ce qui est excessif est insignifiant. Et je pense que c'est ça qu'on voit aujourd'hui.

La Présidente : Je vous demanderais de faire attention aux propos. Demeurons respectueux.

M. le chef de l'opposition officielle, deuxième complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Talleyrand reconnaîtrait que le ministre de la Santé, il n'est pas bon. Et de dire qu'il n'est pas bon, il n'est pas bon, c'est excessif? À matin, à Québec, là, on voit, HMR, ça pète de partout. Les gens sont sur des listes d'attente pas pendant 56 jours, pendant 15 mois.

De citer Talleyrand, de dire que je dis que le ministre de la Santé, il n'est pas bon... que c'est excessif et insignifiant, qu'il aille dire ça aux Québécoises et Québécois qui attendent, qui n'ont pas leurs chirurgies, entre autres à la dame qui a perdu son rein.

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, Mme la Présidente, avez-vous entendu le début du commencement d'une proposition constructive? Ce qu'on dit, actuellement, c'est qu'on est passé de 9 milliards d'infrastructures par année à 19 milliards. Ce qu'on ne sait pas, c'est est-ce que le Parti libéral nous dit on devrait en faire plus que 19 milliards ou si on devrait en faire moins. Si on doit en faire moins, bien, où doit-on couper? Quel projet doit-on couper?

On ne peut pas lancer des affirmations comme ça sans avoir des propositions constructives. C'est ça, le problème du Parti libéral.

La Présidente : Troisième complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, on le voit, le résultat. Vous l'avez vu, le premier ministre, là, il est dépourvu devant vous, dépourvu. Il dit : Je ne le sais pas, pour moi c'est la quadrature du cercle. J'ai été décoté, puis, si j'investis plus, je vais être encore décoté. On lui dit : Vous avez gaspillé pendant sept ans. Vous avez non seulement gaspillé l'argent des Québécois, vous avez gaspillé le temps des Québécois. Il reste juste un an...

La Présidente : M. le chef de l'opposition officielle, je vous rappelle, vous vous adressez à la présidente.

M. Tanguay : Mme la Présidente, le premier ministre a gaspillé l'argent des Québécois, il a gaspillé le temps des Québécoises et Québécois. Aujourd'hui, il est dépourvu puis il dit : Je ne sais pas quoi faire, je ne sais pas quoi faire. On va régler ça en 2026, je ne sais pas quoi faire.

La Présidente : La réponse...

Des voix : ...

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : C'est vraiment édifiant d'entendre le chef de l'opposition officielle. Il nous dit...

Une voix : ...

M. Legault : Pardon? Oui, il nous dit qu'on a... Là, on ne le sait pas. Est-ce qu'on a trop investi en santé, pas assez investi en santé? Ça dépend des phrases qui sortent de sa bouche. Mme la Présidente, est-ce qu'on pourrait avoir enfin une proposition concrète?

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant la députée de Jeanne-Mance—Viger.

Modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Mme Filomena Rotiroti

Mme Rotiroti : Merci, Mme la Présidente. Le fiasco de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont se poursuit. Lors des études de crédits, hier, en Infrastructures, le ministre m'a dit que c'était lui, la tour de contrôle, c'est lui qui disperse l'argent selon les priorités sectorielles établies par chaque ministre. Alors, si je reprends les propos du ministre, le ministre de la Santé a décidé de prioriser HMR. La preuve, il l'a annoncé deux fois plutôt qu'une. Tout le monde pensait que la dernière annonce était la bonne : La phase I de HMR est prête. Même la pépîne s'en venait.

Mme la Présidente, qui a tiré la plug? Est-ce que c'est le ministre de la Santé ou le ministre des Infrastructures?

La Présidente : La réponse du ministre responsable des Infrastructures.

M. Jonatan Julien

M. Julien : Oui, merci, Mme la Présidente. Juste corriger quelque chose. Trois fois, hier, elle disait, j'ai dit «dispenser», puis j'ai dit : Non, non, on investit, ce n'est pas disperser. Je la corrige encore, ma collègue. On ne disperse pas de l'argent, actuellement, on investit comme jamais au Québec en infrastructures. Et la démonstration est on ne peut plus claire. Et le tableau que je lui ai servi hier, qu'on sert depuis plusieurs semaines, est toujours le bon, là. Ça, c'est des investissements réels, ce n'est pas des prévisions, ce n'est pas qu'est-ce qu'on a devant nous, c'est ce qu'on a réalisé depuis qu'on est au gouvernement.

Le premier ministre l'a mentionné, 9,1 milliards, qu'on est arrivés, d'investissements, 7 milliards en maintien d'actif sur une longue perspective. On a laissé dépérir nos actifs, nos infrastructures, on n'a pas assez investi, et aujourd'hui on se fait reprocher à la fois d'en faire trop et d'en faire pas assez.

On en fait comme jamais, on va continuer d'en faire comme jamais. Il y a 38 projets en réalisation, en santé, on répare les pots cassés, et on va y aller étape par étape. Alors, c'est ce qu'on a dit hier, c'est ce qu'on va continuer de dire.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Filomena Rotiroti

Mme Rotiroti : Le ministre des Infrastructures m'a dit hier que c'était lui qui dispersait l'argent et que la décision revenait au ministre de la Santé, mais le ministre de la Santé a dit qu'il avait précipité l'annonce de l'arrivée de la pépîne parce qu'il n'avait pas eu l'approbation du Conseil des ministres. Vous êtes vraiment durs à suivre.

Qui, dans ce gouvernement, va prendre la décision pour HMR?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Jonatan Julien

M. Julien : Pour une cinquième fois, Mme la Présidente, je corrige, on n'a jamais dit qu'on avait dispersé de l'argent, on investit de l'argent en infrastructures, on en investit beaucoup. Puis on doit faire ces choix-là de manière cohérente, de manière planifiée.

Ma collègue ici, elle n'amène pas une proposition concrète par rapport à la situation qu'on vit. Actuellement, il y a 38 projets, en santé, qui sont en réalisation, pour 2,69 milliards, au cours de l'exercice. On va les continuer, on va y aller étape par étape. Oui, on a des sommes provisionnées, c'est une priorité, HMR. Et, dans le temps, on va faire les projets d'infrastructures, et on va continuer d'en faire comme jamais. Mais on doit y aller par étapes. C'est ce qu'on fait.

• (10 h 20) •

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Filomena Rotiroti

Mme Rotiroti : Merci, Mme la Présidente. Pendant que vous décidez qui prend la décision, il y a des journées, des semaines et des mois qui passent, et ça coûte plus cher pour la rénovation de HMR. Entre le moment où le ministre de la Santé était dans leur cour, en 2024, pour annoncer la pépîne et aujourd'hui, c'est 300 millions de plus que ça nous coûte.

Considérant que les deux ministres se lancent la balle, est-ce que le premier ministre peut se lever et nous donner la date de début des travaux pour HMR?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Jonatan Julien

M. Julien : Mme la Présidente, on a eu une bonne discussion, ma collègue et moi, hier, deux heures et demie de temps, on a bien abordé ce problème-là qu'on vit actuellement. Honnêtement, le sous-investissement de 15 ans du Parti libéral, pensez-vous que les infrastructures, au Québec, se sont détériorées du jour au lendemain, comme ça? Quand on est passés de 9 milliards à 19 milliards d'investissement concret par année, quand on met 65 % du Plan québécois des infrastructures en maintien d'actif, quand ça a plus que doublé, ces investissements-là, c'est parce qu'on fait du rattrapage. Alors, quand ma collègue, aujourd'hui, dit : Oui, mais qu'est-ce que vous faites?, on rattrape, on répare les pots cassés, vos sous-investissements, puis on va continuer de le faire, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Pontiac.

Modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont**M. André Fortin**

M. Fortin : Des ascenseurs qui ne marchent pas, des oiseaux, des chauves-souris, des écureuils, des fourmis sur le dentier d'un patient, des systèmes de ventilation inadéquats qui rendent les gens malades, des patients entassés à plusieurs par chambres, des murs qui tiennent avec la broche, puis, on va se le dire, là, la broche elle-même est en fin de vie, de l'eau qui coule de partout, puis maintenant un système électrique où même les génératrices ne marchent pas. Ce n'est pas un luxe, Maisonneuve-Rosemont, c'est urgent.

Ils peuvent passer la journée, là, à se blâmer les uns les autres. Le ministre de la Santé peut dire que c'est le Conseil des ministres, le ministre de l'Infrastructure peut dire que c'est le ministre de la Santé, on peut dire que les ministres de Québec n'en veulent pas, d'un projet à Montréal. À la fin de la journée, là, c'est tous des caquistes, puis c'est de leur faute si ça n'avance pas.

Des voix : ...

La Présidente : Vous connaissez le règlement. Article 32. Le décorum. Pas de commentaire après les questions. La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Excusez-moi, Mme la Présidente, je ne savais pas si c'était une question. Mais je vais faire un commentaire. Je pense que mon collègue a très bien expliqué que, l'essentiel de nos problèmes, notamment en santé, mais c'est la même chose en transports, c'est la même chose dans nos écoles, il y a eu un désinvestissement dans nos infrastructures pendant les années libérales. Puis, je fais juste remarquer, parce que j'en ai parlé beaucoup avec le ministre des Infrastructures, pensez-vous que les infrastructures se sont détériorées la journée qu'on a été élus? Bien non. Ça faisait des années que ces projets-là étaient retardés.

Aujourd'hui, là, quand moi, je suis limité à 3,6 milliards, dont 2 milliards pour rattraper puis 1 milliard et quelques pour du maintien d'actif, c'est 38 hôpitaux et installations qu'on est en train de rénover. Ça, ça veut dire que c'est le rattrapage à l'échelle du réseau de la santé qu'on est en train de faire. Est-ce qu'on aimerait faire Maisonneuve-Rosemont plus rapidement? Tout le monde s'entend, tout le monde s'entend. Mais il a fallu prendre tous les projets. Je l'ai dit, Santa Cabrini, c'est juste à côté, ça tombait en ruine aussi.

Alors, Mme la Présidente, je pense qu'avant d'accuser les gens devraient se regarder dans le miroir.

La Présidente : Première complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Vous ne rattrapez rien, à Maisonneuve-Rosemont, vous n'êtes pas en train de le faire pantoute. Des pannes de courant, là, des génératrices qui ne marchent pas dans les hôpitaux, des patients dans le noir sur la table d'opération, là, ce n'est pas la vraie vie, c'est *STAT*, c'est l'épisode du 24 février de cette année de *STAT*, c'est de la médecine fiction. Mais ce qu'on a au Québec, là, c'est des vrais patients, des vrais professionnels de la santé, puis eux, là, ils ne peuvent plus attendre après le gouvernement de la CAQ, ils ne peuvent plus attendre que le gouvernement se réveille, ils ont besoin que ça avance.

La Présidente : Je vous rappelle que vous vous adressez à la présidente. La réponse du ministre.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Encore une fois, Mme la Présidente, je n'ai pas entendu une question, mais je vais continuer.

Mme la Présidente, s'il y a quelqu'un qui est au courant, aujourd'hui, comment c'est important de trouver des solutions sur HMR, comme dans plusieurs de nos autres établissements, que ce soit à Drummondville, que ce soit à

Saint-Jérôme, que ce soit à Saint-Eustache... C'est l'ensemble de notre parc qui a besoin d'amour, l'ensemble de notre parc. Mais les Québécois ont quand même une capacité de payer. Quand on passe de 9 milliards à 19 milliards par année, dans nos projets, puis qu'on a une décote, c'est parce qu'on est allés à la limite de ce qu'on pouvait faire, à la limite de ce qu'on pouvait faire. Mme la Présidente, s'il y a quelqu'un qui le sait, aujourd'hui, c'est bien notre gouvernement. On est en train de trouver les moyens pour accélérer, et c'est ce qu'on va faire.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : La réalité, Mme la Présidente, c'est qu'ils sont chanceux, à matin, ils sont chanceux qu'il ne se soit rien passé de grave hier. Il y a 15 chirurgies d'urgence qui ont été reportées, puis ça continue ce matin. La Dre Rivard, de Maisonneuve-Rosemont, là, elle demande très clairement au gouvernement : Est-ce que vous attendez que quelqu'un meure? Est-ce qu'ils attendent que le toit s'effondre, à Maisonneuve-Rosemont? Là, le ministre nous dit : Ah! je vais faire une annonce dans les prochaines semaines. Je vous le dis tout de suite, vous n'aurez aucun bénéfice politique d'une annonce. Faites juste faire ce que vous avez déjà promis aux Québécois, commencez par là.

La Présidente : Et, je vous dis à nouveau, vous vous adressez à moi. La réponse du ministre.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Écoutez, Mme la Présidente, là, j'ai vu neiger, puis, je vais vous dire une chose, ce n'est pas ce que dit le député de Pontiac ce matin qui va me faire changer d'idée. On le sait, nous, qu'on doit faire quelque chose. Et, je le répète, Mme la Présidente, hier je l'ai dit, puis je le redis encore ce matin, à la lumière des événements d'hier, je remercie le personnel de tout ce qui a été fait dans un événement comme celui d'hier, du P.D.G. au personnel, qui ont pris la situation en main puis qui se sont assurés de minimiser les impacts. On a du bon personnel. Ils savent qu'on est en train de trouver des solutions. Mme la Présidente, on va le faire, mais je pense qu'on doit se regarder dans le miroir, du côté du Parti libéral. C'est un hôpital de 70 ans, puis il aurait dû être fait bien avant ça. Merci beaucoup.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Rosemont.

Modernisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Merci, Mme la Présidente. Quand il y a une tempête qui frappe, les assureurs ont une expression, ils disent : C'est un «act of God». Dans le cas de Maisonneuve-Rosemont, hier soir, c'était pas mal plus que ça. C'est un nouvel épisode d'une catastrophe annoncée.

Savez-vous pourquoi les fenêtres ont volé en éclats, hier? Parce qu'on est obligés de les garder ouvertes aux étages supérieurs parce que la climatisation, la ventilation est pourrie. On est obligés de garder les fenêtres ouvertes. Alors, évidemment, quand il vente, les fenêtres éclatent, ça blesse du monde.

On a fait référence à *STAT*. La réalité dépasse la fiction, Mme la Présidente. Les médecins, le personnel à qui j'ai parlé hier soir, là, ils étaient en panique. Ils avaient plutôt l'impression d'être dans un épisode de *Sortez-moi d'ici!* ou de *Survivor HMR*. On est rendus là, un hôpital de brousse. Parlant de réalité qui dépasse la fiction, là, HMR, c'est le Titanic de la CAQ.

Est-ce que le gouvernement peut agir avant de nous entraîner dans son naufrage?

La Présidente : La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Alors, Mme la Présidente, au moins, là, la question est claire, puis je pense que j'ai répondu à ça depuis plusieurs semaines. Après la publication du PQI, on avait un montant qui était limité à 3,6 milliards pour l'année en cours. Ce qu'on a demandé à Santé Québec, et je vais le dire, parce que la question est très claire, oui, on est en train de trouver une solution, qu'on va faire au cours des prochaines semaines. On a une capacité de payer de 3,6 milliards. Ce que j'ai demandé à Santé Québec : À l'intérieur de ces paramètres-là, est-ce qu'on est capables de regarder d'une façon innovante, créative de faire débiter le projet plus rapidement que prévu? La réponse, c'est oui. On est en train de regarder ça. Puis, quand on aura une solution qui est bien attachée, dans le contexte d'un PQI qui est limité à 3,6 milliards, on va le faire, Mme la Présidente, parce qu'on sait que c'est urgent. On est en train d'attacher des solutions. Merci beaucoup.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Plus rapidement que prévu. C'était il y a trois ans déjà, c'était il y a trois ans déjà. Au moment où on se parle, là, ils n'ont pas réactivé les salles d'op, à HMR, parce qu'ils ne font pas confiance au système de génératrices. Moi, je me rends compte, en lisant le livre de Mme Sioui puis de M. Mailhot, là, que le ministre, là, ces dernières années, il était beaucoup plus préoccupé à brasser des structures qu'à livrer nos infrastructures.

Est-ce qu'il va juste faire ce que doit, lancer les travaux maintenant?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Je pense, Mme la Présidente, que de comparer le point sur les structures avec les dépenses au HMR, c'est comme mêler des pommes avec des oranges. On est capables de faire plusieurs choses en même temps. Améliorer l'imputabilité des gestionnaires, c'est ce qu'on a fait avec le projet de loi n° 15 puis avec Santé Québec. Est-ce qu'on peut améliorer l'imputabilité des médecins? La réponse, c'est oui. C'est ça qu'on est en train de faire. Est-ce qu'on est capables d'investir dans nos infrastructures comme on le fait en ce moment? La réponse, c'est oui. On est capables de faire plusieurs choses.

Je ferais remarquer au député de Rosemont que Santa Cabrini, c'est dans le même établissement que Maisonneuve-Rosemont. Est-ce que c'était plus important de faire Santa Cabrini, dans les circonstances de la capacité de payer qu'on a? La réponse : On l'a fait, on va faire Maisonneuve-Rosemont aussi.

• (10 h 30) •

La Présidente : Deuxième complémentaire. Deuxième complémentaire? Alors, vous êtes en principale?

Une voix : ...

La Présidente : Deuxième complémentaire. Je reconnais la cheffe du deuxième groupe d'opposition.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Mme la Présidente, la première responsabilité d'un gouvernement, et encore plus d'un premier ministre, c'est de protéger la population. On a la preuve, l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont met en danger la population.

J'en appelle maintenant au sens de l'État du premier ministre du Québec. Est-ce qu'il peut rassurer la population? Est-ce qu'il peut agir en véritable homme d'État et annoncer dès maintenant la reconstruction de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, Mme la Présidente, on est tous d'accord, ici, qu'il faudrait rénover l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. La réalité, Mme la Présidente, c'est qu'on est en train de rénover ou de construire 38 établissements, en santé. Non, mais est-ce que la cheffe de Québec solidaire, puis là je vais lui parler juste des projets à Montréal... Est-ce qu'elle veut qu'on arrête les travaux à l'Hôpital de Verdun, à l'Hôpital général juif, à l'Hôpital de Lachine, à l'Hôpital Fleury, à l'Hôpital Santa Cabrini? Quel projet veut-elle arrêter?

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Taschereau.

Stratégie du gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté**M. Etienne Grandmont**

M. Grandmont : Merci, Mme la Présidente. Aujourd'hui, une étude de l'IRIS nous a confirmé ce qu'on constatait déjà depuis plusieurs années. Après sept ans de CAQ au pouvoir, c'est plus difficile que jamais d'arriver à la fin du mois pour des centaines de milliers de Québécoises et de Québécois. C'est un ménage sur cinq qui tombe sous le seuil de revenu viable.

C'est quoi, le revenu viable? C'est le total des frais en alimentation, en logement, en transport, en soins de santé qu'une personne doit faire dans l'année pour vivre dignement. L'ensemble de ces dépenses-là, depuis 2017, a augmenté de 20 % à 45 %, selon où on se trouve au Québec. Pendant ce temps-là, qu'est-ce que la CAQ fait pour répondre à cette explosion du coût de la vie? Elle les envoie faire la file aux banques alimentaires.

Le coût de la vie augmente. Les revenus, eux, n'augmentent pas. La qualité de vie des Québécoises et des Québécois diminue.

Est-ce que le ministre de la Solidarité sociale peut être à la hauteur de son titre et s'assurer d'en faire plus pour les Québécoises et les Québécois qui en arrachent de plus en plus pour joindre les deux bouts?

La Présidente : La réponse de la ministre de la Sécurité sociale et de l'Action communautaire.

Mme Chantal Rouleau

Mme Rouleau : Merci beaucoup, Mme la Présidente. J'ai pris connaissance de cet article de ce matin, sur les données de l'IRIS, évidemment, et on voit, on voit très bien, depuis la pandémie, avec l'augmentation du coût de la vie, l'inflation... on sait très bien que, des Québécois, des Québécoises, mais aussi partout à travers le monde, il s'est passé quelque chose, quelque chose d'important.

Je tiens à rappeler à mon collègue que nous avons déposé le plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale au mois de juin dernier, 4,3 milliards de dollars, Mme la Présidente, pour lutter contre la pauvreté, faire en sorte de mieux accompagner les gens vers l'emploi, vers l'insertion sociale, vers l'éducation aussi, faire en sorte, Mme la Présidente, que les personnes qui sont en situation de précarité et qui sont prestataires de l'aide sociale, de l'assistance sociale puissent, en fait, obtenir, par exemple, 25 % de supplément de revenu plutôt que seulement le 200 \$ d'exclusion.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Etienne Grandmont

M. Grandmont : Le pacte, au Québec, Mme la Présidente, là, c'est que, si une personne travaille à temps plein, elle est capable de sortir de la pauvreté, elle est capable de vivre dignement. C'est d'ailleurs l'argument que la ministre a utilisé pendant sa réforme à l'aide sociale, qui était supposée être à coût nul.

Aujourd'hui, ce que la CAQ dit à un Québécois sur cinq, c'est : Travaillez puis allez faire le reste de votre épicerie à la banque alimentaire. La ministre est capable de mieux que ça. Alors, j'aimerais ça qu'elle aille convaincre ses collègues, hein, qui ont une influence importante, le ministre des Finances, par exemple, pour aider, puis le ministre du Travail, pour le salaire... salaire minimum, qu'elle aille...

La Présidente : La réponse de la ministre de la Solidarité sociale et de l'Action humanitaire.

Mme Chantal Rouleau

Mme Rouleau : Merci, Mme la Présidente. Le 1er janvier 2023, nous avons mis en place le Programme de revenu de base, qui permet à des personnes qui ont des contraintes très sévères et persistantes à l'emploi d'avoir un revenu beaucoup plus adéquat, 57 % d'augmentation de leurs revenus, Mme la Présidente. Ça a permis à 84 000 personnes de sortir de la pauvreté.

Dans le plan de lutte à la pauvreté, Mme la Présidente, on a un axe sur la sécurité alimentaire, parce que, oui, le coût de la vie a augmenté, oui, les aliments ont augmenté. Alors, on a 141 millions, Mme la Présidente, en sécurité alimentaire, en travaillant avec les organismes communautaires, pour s'assurer...

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Etienne Grandmont

M. Grandmont : Ce matin, l'article, je ne sais pas si Mme la ministre l'a lu comme elle aurait dû le lire, c'était son bulletin. L'ensemble des mesures qu'elle met en place fait que, partout au Québec, les coûts ont augmenté, et maintenant un ménage sur cinq n'arrive pas à avoir un revenu suffisant pour être capable de vivre dignement.

Qu'est-ce qu'elle va faire pour aider ces gens-là à joindre les deux bouts? Elle peut agir sur les revenus des gens, elle peut agir de plein de façons. Qu'est-ce qu'elle va faire?

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Chantal Rouleau

Mme Rouleau : Mme la Présidente, le Québec a le taux de faibles revenus le plus bas au Canada. Tous les efforts que nous faisons pour aider les personnes en situation de précarité sont extrêmement importants et sont reconnus, Mme la Présidente, le plan de lutte à la pauvreté, la modernisation du régime d'assistance sociale, ce qui n'avait pas été fait depuis 20 ans, Mme la Présidente on a soulevé toutes les pierres pour voir comment on pouvait mieux accompagner les gens, qu'on pouvait simplifier ce régime pour donner un meilleur accès au régime d'assistance sociale aux personnes qui sont dans le besoin, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député d'Hochelaga-Maisonneuve.

Financement des organismes spécialisés en employabilité**M. Alexandre Leduc**

M. Leduc : Merci, Mme la Présidente. En mars dernier, 13 groupes en employabilité, à Montréal, ont reçu le coup de grâce : interruption complète de l'entente avec Services Québec. Comme ça représente plus de 50 % de leur budget,

ça signifie rien de moins que la fermeture, tout ça pour le mois de juin, dans quelques semaines à peine. Tout ça pour quoi? Pour économiser entre 10 et 16 millions de dollars. Ça, Mme la Présidente, ça ne représente même pas la moitié de l'étude inutile sur le troisième lien que le gouvernement vient de commander.

On nous dit que les coupures sont justifiées parce que la clientèle visée ne serait pas prioritaire. Pourtant, les organismes touchés aident des jeunes en situation d'itinérance, comme Boulot vers..., des femmes sans emploi de 18 à 60 ans, comme Fringues & Cie, ou encore des personnes de plus de 30 ans, comme Carrefour Relance. Selon Statistique Canada, le taux de chômage des personnes de plus de 30 ans ayant des interruptions de carrière est deux fois plus élevé sans accompagnement spécialisé. Bien, dans Hochelaga-Maisonneuve, Boulot vers..., il a été fondé avant ma naissance. Carrefour Relance a plus de 50 ans d'expérience.

J'aimerais comprendre pourquoi la ministre jette cette expérience-là aux poubelles de manière aussi brutale.

La Présidente : La réponse de la ministre de l'Emploi.

Mme Kateri Champagne Jourdain

Mme Champagne Jourdain : Merci, Mme la Présidente. J'ai eu la chance d'expliquer ça il y a quelques jours ici, dans cette Chambre. Ces décisions-là, c'est des décisions qui sont difficiles, je le répète. Vous savez, on fait face à des coupures unilatérales du gouvernement libéral, des coupures qui nous enlèvent 145 millions de dollars par année pour les services d'emploi, et c'est majeur. Et, je le répète, ça nous amène à faire des... à prendre des décisions qui sont difficiles. Malgré tout, on aide les organismes spécialisés en employabilité à la hauteur de 250 millions de dollars par année. Et, vous savez, je l'ai dit, ma responsabilité à moi, à titre de ministre de l'Emploi, c'est de m'assurer que, malgré le contexte économique difficile et ces coupures-là, ces coupures fédérales là, je puisse m'assurer que la bonne personne reçoive le bon service au bon moment, et c'est ce que je me suis assurée à travers les décisions qu'on a eu à prendre. Et, dans le cas qui nous concerne, par exemple Boulot vers..., je me suis assurée que les 37 places qui sont attribuées à cet organisme-là soient redistribuées dans d'autres organismes qui sont soit situés à proximité ou dans le même secteur, Mme la Présidente. Je m'assure que, dans les décisions difficiles qu'on a à prendre, personne ne soit laissé derrière.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : Le fameux 145 millions du fédéral, c'est un montant qui est arrivé en 2017. Bien, Boulot vers..., Carrefour Relance et les autres groupes, là, ils ont vécu la majorité de leur existence sans la présence de cette subvention-là fédérale. Puis là ils devraient disparaître en même temps que la disparition... que la subvention fédérale? Ça n'a pas de sens, Mme la Présidente. Ça ne peut pas être ça, le legs de la ministre de l'Emploi.

Le gouvernement demande toujours aux groupes d'innover, ils le font constamment. Bien là, c'est au tour de la ministre d'innover. Fermer 13 groupes à Montréal en pleine crise tarifaire, ce n'est pas possible.

Est-elle prête, elle, à innover?

• (10 h 40) •

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Kateri Champagne Jourdain

Mme Champagne Jourdain : Merci beaucoup, Mme la présidence... Mme la Présidente, pardon. Je l'ai expliqué, les décisions qu'on a à prendre, dans le contexte actuel, sont difficiles. Et ce 145 millions de dollars là qu'on a en moins maintenant ramène le financement du fédéral aux services d'emploi... aux services d'emploi à celui de 1999... de 1997. Ça n'a pas de bon sens. C'est quelque chose qu'on a dénoncé.

Je m'assure qu'on puisse pouvoir continuer nos interventions pour aller chercher le financement nécessaire à Ottawa. Je n'ai pas entendu mes collègues dénoncer ça, nous apporter leur appui à ce niveau-là, mais je veux vous dire que moi, à titre de ministre de l'Emploi, je ne lâcherai pas, et je vais surtout m'assurer que personne...

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : ...possibilité de déplacer les places des groupes fermés dans d'autres groupes voisins. Bien, on a appris cette semaine qu'elle demandait aux 10 groupes voisins de recevoir ces nouvelles places là gratuitement. Bien, il faut le faire, hein? On fait disparaître les groupes, puis là on dit : Non, non, ce n'est pas grave, on préserve les places, mais en sous-marin on demande aux autres groupes de le faire gratis. Bien, voyons! Ça demande des ressources, recevoir des nouvelles personnes, du nouveau monde. Puis, en plus, les groupes en employabilité, à Montréal, les listes d'attente sont pleines.

La ministre peut-elle s'engager à maintenir intactes les enveloppes pour au moins deux ans, le temps qu'on puisse s'asseoir ensemble, innover et trouver des solutions?

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Kateri Champagne Jourdain

Mme Champagne Jourdain : Merci, Mme la Présidente. Vous savez, depuis l'an passé qu'on n'a pas de son de cloche sur la reconduction de ces bonifications-là. Et on savait que ça allait s'en venir. Et on savait que ça nous amènerait à faire des... à prendre des décisions difficiles et que ce serait dur aussi pour les organismes spécialisés en employabilité.

J'ai mis à leur disposition un fonds de 5 millions pour pouvoir les aider à mutualiser certains services, à faire des économies, à être plus efficaces, à être plus productifs aussi. On se donne ce devoir-là, mais on veut aussi pouvoir soutenir les organismes spécialisés en employabilité à le faire. Et je n'ai eu qu'une seule demande dans ce fonds-là. Les sommes sont toujours disponibles. Je suis ouverte à toutes les bonnes idées qui vont pouvoir nous aider à conserver les services. Merci.

La Présidente : En question principale, je reconnais le député de Jean-Talon.

Apparence de conflit d'intérêts concernant certains membres de la Commission d'enquête sur la gestion de la modernisation des systèmes informatiques de la Société de l'assurance automobile du Québec**M. Pascal Paradis**

M. Paradis : On savait déjà que la commission d'enquête sur le scandale SAAQclic était affligée de plusieurs problèmes d'apparence de conflit d'intérêts. Aujourd'hui, on sait que ces apparences se sont matérialisées.

J'ai en main un document, que j'ai obtenu, un contrat de gré à gré, un contrat de service signé par Robert Pigeon, qui est le directeur des enquêtes de la commission d'enquête, un contrat qui nous apprend que, jusqu'à tout récemment, il était payé par le gouvernement pour être le conseiller stratégique de la ministre des Transports dans ses anciennes fonctions à la Sécurité publique et de l'actuel ministre de la Sécurité publique, qui, lui aussi, va faire l'objet de l'enquête. Le commissaire... Le directeur des enquêtes, chargé d'enquêter notamment sur la ministre des Transports et sur le ministre de la Sécurité publique dans ses anciennes fonctions, était payé jusqu'à tout récemment par le gouvernement comme conseiller stratégique.

Est-ce que le ministre de la Justice était au courant de ça? Est-ce qu'il va enfin faire la bonne chose et arrêter cette commission d'enquête, qui est vraiment mal partie, et qu'on se débarrasse de tous les problèmes d'apparence et de...

La Présidente : La réponse du ministre de la Justice.

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : Mme la Présidente, on n'interviendra pas dans les travaux d'une commission d'enquête qui est complètement indépendante. Le rôle du gouvernement a été de mettre sur pied cette commission d'enquête là et de désigner un juge à la présidence de la commission, point. Le juge Gallant a formé son équipe sans nous demander quoi que ce soit. Et c'est ça, une commission d'enquête indépendante et impartiale, c'est le fait d'avoir un juge qui préside la commission d'enquête et qui choisit ses procureurs, ses enquêteurs, ses chercheurs, qui choisit qui il veut rencontrer, quels documents il a besoin. Et on va collaborer. Et j'espère que toutes les formations politiques ici vont collaborer également.

Alors, sur les choix des personnes qui ont été embauchées, ça relève de la commission, du commissaire et du juge Gallant, qui est une personne qui a servi l'État québécois à de nombreuses reprises à titre de procureur provincial, de procureur fédéral, de... au Bureau de l'inspecteur général et à titre de l'Autorité des marchés publics.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Pascal Paradis

M. Paradis : Le ministre de la Justice ose parler de commission complètement indépendante? Le péché originel, c'est justement la nomination du juge Gallant, qui a des liens personnels et professionnels avec la présidente du Conseil du trésor.

Le directeur des enquêtes est tellement en conflit d'intérêts qu'il a signé une clause de confidentialité, dans son contrat de gré à gré, contre rémunération. Il ne peut rien dire de ces apparences de conflit d'intérêts à la commission d'enquête parce qu'il faut qu'il demande la permission au ministre de la Sécurité publique pour parler de ces potentiels conflits d'intérêts. Ça ne marche pas. Il faut arrêter cette commission, qui est mal barrée.

La Présidente : La réponse du ministre de la Justice.

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : Mme la Présidente, il faut que le PQ se branche, là. Est-ce qu'ils veulent qu'on aille au fond des choses dans le dossier CASA/SAAQclic? Ça a été réclamé à hauts cris par l'ensemble des formations politiques.

Et nous aussi, nous voulons aller au fond des choses. C'est pour ça qu'on a mandaté une commission d'enquête, prévue... avec tous les pouvoirs prévus à la Loi sur les commissions d'enquête.

Le juge, il est totalement indépendant. Le commissaire, il est totalement indépendant. C'est lui qui engage son personnel, Mme la Présidente, qui gère sa preuve, qui envoie des assignations, aussi, et il peut assigner n'importe qui et requérir n'importe quel document. Alors, Mme la Présidente, qu'est-ce que le député de Jean-Talon veut faire? Se substituer à la commission d'enquête?

La Présidente : Deuxième complémentaire. Et, pour ce faire, je reconnais le chef du troisième groupe d'opposition.

M. Paul St-Pierre Plamondon

M. St-Pierre Plamondon : Mme la Présidente, la CAQ a nommé un juge qui est en apparence de conflit d'intérêts, et, magie, magie, ce juge-là nomme un enquêteur qui travaillait comme conseiller stratégique pour les ministres sur lesquels il est censé enquêter.

Sincèrement, je demande, au bénéfice des Québécois et pour la confiance en nos institutions... La seule chose à faire à partir de maintenant, c'est de repartir sur des nouvelles bases, exemptes d'apparence de conflit d'intérêts. Le premier ministre doit mettre son pied à terre et écarter toutes les personnes en conflit d'intérêts ou en apparence...

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, Mme la Présidente, le chef du PQ, hier, nous disait qu'il n'a plus confiance dans le chef du Bloc québécois. Aujourd'hui, il nous dit qu'il n'a plus confiance dans le juge Gallant. Bien, écoutez, je pense que le juge Gallant a fait ses preuves, au Québec, et nous, on a confiance. Et, Mme la Présidente, je pense que la dernière chose qu'on doit faire, c'est d'intervenir dans les choix du juge Gallant. Le juge Gallant a toute la latitude pour faire sa commission d'enquête publique. C'est d'ailleurs ce que demandait le PQ. Donc, il faudrait que le chef du PQ commence un petit peu à avoir confiance dans les personnes.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant la députée de Vaudreuil.

Implantation d'un groupe de médecine familiale affilié à l'Université McGill

Mme Marie-Claude Nichols

Mme Nichols : Merci, Mme la Présidente. À Vaudreuil comme partout ailleurs, nous manquons de médecins pour desservir notre population. Nous avons donc été très heureux, à l'été 2024, d'apprendre l'implantation d'un groupe de médecine familiale en partenariat avec l'Université McGill, une clinique qui forme des médecins mais surtout qui soigne des patients. L'implantation du GMF-U est une excellente nouvelle pour les citoyens de toute la région, car, avec la construction du nouvel Hôpital de Vaudreuil-Soulanges, notre région a un besoin criant de médecins.

Mme la Présidente, la clinique est prête, la clinique est aménagée, des locaux sont réservés pour recevoir les médecins résidents de l'Université McGill. Tout le monde est d'accord, le CISSSMO, les ministères de la Santé et de l'Enseignement supérieur. Pourtant, ça bloque. Pour une raison mystérieuse, une raison inconnue, ça a pris plus de six mois pour avoir l'autorisation d'afficher le U. L'ouverture officielle a été annoncée par la CAQ et, dernière minute, annulée par la CAQ. À croire que le gouvernement ne veut pas couper le ruban.

Quel ministre pourrait m'expliquer pourquoi?

La Présidente : La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Bien, lorsqu'on négocie dans des termes spécifiques, que ce soit pour un GMF ou que ce soit pour toutes nos installations, c'est toujours difficile, puis je l'ai souvent dit ici, d'amener ça sur la place publique, parce qu'on n'a pas tout... on ne peut pas tout donner les détails des négociations.

Mais c'est drôle, parce que, ce matin, je m'attendais, quand j'ai vu la députée se lever, qu'elle allait nous remercier pour l'investissement qu'on est en train de faire dans l'Hôpital Vaudreuil-Soulanges, parce que, justement, dans le débat que l'on a sur les investissements dans nos hôpitaux, Mme la Présidente, savez-vous combien qu'on met d'argent, cette année, dans Vaudreuil-Soulanges pour compléter les travaux? 786 millions. Alors, moi, je me serais attendu à ce que la députée nous félicite puis nous dise : Enfin! L'hôpital que les libéraux nous avaient promis pendant bien des années, nous, on l'a réalisé. Il est en train d'être complété.

Alors là, elle peut bien me parler d'une clinique avec laquelle on négocie, puis on en a ouvert, des cliniques, des GMF, au cours des dernières années, vous me permettez, Mme la Présidente, de réserver mes commentaires sur des négos qui sont en cours, mais de lui dire : Merci beaucoup pour l'Hôpital Vaudreuil-Soulanges.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Marie-Claude Nichols

Mme Nichols : L'Hôpital Vaudreuil-Soulanges, c'est un hôpital libéral. Je vous raconterai qu'est-ce qu'ils ont fait quand ils sont rentrés au pouvoir. Il y a quelqu'un...

Des voix : ...

La Présidente : Attendez, Mme la députée. Je suis debout. Article 32. Alors, pour les gens qui nous écoutent, article 32, gardez le silence. Une seule personne a le droit de parole ici. M. le ministre, je vous vois. M. le ministre, vous voulez que je vous nomme? Alors, on retrouve le silence. Une seule personne a le droit de parole, ici, c'est la députée de Vaudreuil. Il vous reste...

Des voix : ...

• (10 h 50) •

La Présidente : M. le ministre! Je vais tous vous nommer un après l'autre. Une seule personne a le droit de parole. Mme la députée, il vous reste 24 secondes. Poursuivez. On écoute.

Mme Nichols : Définitivement, ça les froisse. Du moins, je reviens au GMF-U, il y a quelqu'un quelque part dans ce gouvernement qui doit apposer sa signature sur un gouvernement, puis, bien... sur le dossier, puis, clairement, ce n'est pas prioritaire pour eux. Bien, pendant ce temps-là, on prive les citoyens de Vaudreuil-Soulanges de soins de santé, on prive notre futur hôpital libéral de nouveaux médecins. Une bonne gestion gouvernementale, ce serait d'avoir le sens des priorités.

Est-ce que le ministre peut prendre les choses en main?

Des voix : ...

La Présidente : Alors, je vous entends trop fort, de ce côté-ci, et j'aimerais entendre uniquement la réponse du ministre. M. le leader du gouvernement, je vous vois faire des beaux gestes, là. J'aimerais entendre le ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Il y a beaucoup de bruit, là, puis je trouve ça...

Une voix : ...

M. Dubé : C'est ça. Merci. J'apprécie votre humour, Mme la Présidente.

Écoutez, je ne sais pas, est-ce que les gens à Vaudreuil vont devoir présenter une carte libérale pour se faire soigner? Je ne sais pas si c'est ça que ça voulait dire. Mais, écoutez, Mme la Présidente, je vais vous dire une chose, que ce soit l'Hôpital de Vaudreuil-Soulanges ou le pont de l'Île-aux-Tourtes, dans lequel on vient de mettre 2,3 milliards de dollars pour régler une situation, c'en est un autre, bel exemple de sous-investissements qui ont été faits par les libéraux, puis que nous, quand on est arrivés au gouvernement, on a dit : On ne peut pas laisser le pont de l'Île-aux-Tourtes, pour tous les citoyens, de laisser... Alors, peut-être que la question devrait être adressée au Parti libéral et non...

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Marie-Claude Nichols

Mme Nichols : Mme la Présidente, le pont de l'Île-aux-Tourtes, la CAQ l'a repoussé deux fois, là. Il fallait qu'il tombe pour que finalement ils investissent.

Les étudiants universitaires sont à quelques jours de la fin de leur session. Les futurs médecins de famille doivent effectuer des stages pour pouvoir terminer leur cheminement. Plusieurs étudiants en médecine de McGill en ont besoin, c'est crucial.

Est-ce que le ministre de l'Enseignement supérieur... la ministre de l'Enseignement supérieur trouve normal de mettre à risque le parcours scolaire de nos futurs médecins? Est-ce qu'elle peut aider son collègue à la Santé pour mettre le dossier sur le dessus de la pile?

La Présidente : La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Mme la Présidente, j'ai la chance, souvent, de parler au Dr Amyot, de la FMOQ, ces temps-ci, pour des raisons évidentes, et je le rencontre à toutes les deux semaines, puis il y a bien des choses qu'il me dit qui sont très valorisantes pour la médecine familiale. D'avoir passé, justement, de la formation de 800 médecins par année, quand on est arrivés, en 2018, à plus de 1 100, savez-vous ce que ça fait pour nos GMF, là? C'est tout un potentiel de nouveaux

médecins qui doivent être formés et qui doivent être capables de prendre plus d'accès pour nos patients. Alors, ce n'est pas ça que j'entends ce matin de la députée, là.

Moi, ce que je vous dis, c'est qu'on a fait une foule d'actions, dans la santé, pas juste en infrastructures, pour être capables d'améliorer les conditions des médecins, et ça va avoir un impact dans nos GMF. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Jean-Lesage.

Rémunération des stages étudiants

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : Merci, Mme la Présidente. J'aimerais qu'on se mette collectivement ici dans la peau des jeunes qui sont au cégep et à l'université aujourd'hui, en 2025. Ce que je vais dire là, ce n'est pas un reproche, là, mais c'est juste une prise de conscience importante, il n'y a pas grand monde ici qui a eu de la misère à s'acheter une maison ou un condo, quand on se compare aux jeunes d'aujourd'hui.

Les jeunes d'aujourd'hui, là, ce qu'ils vivent, ce n'est pas pantoute la même affaire. Il y en a presque la moitié, à l'université, qui souffre d'insécurité alimentaire. Ils ont de la misère à s'acheter à manger. Ils ont de la misère à payer leur loyer. Ils s'endettent, ils paient, ils s'épuisent. Ils réussissent moins qu'ils pourraient réussir.

Ils avaient une revendication, là, principale, ils en ont plusieurs, mais la plus grosse, celle sur laquelle ils mettent l'accent depuis longtemps, c'est la rémunération des stages. La CAQ l'avait promis, promesse rompue.

Qu'est-ce que ça va prendre pour que la CAQ accède à leur demande et vienne à la rescousse des jeunes du Québec?

La Présidente : La réponse de la ministre de l'Enseignement supérieur.

Mme Pascale Déry

Mme Déry : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je l'ai dit à plusieurs reprises dans cette Chambre depuis un bon moment déjà, je l'ai répété hier en étude de crédits, on a fait des choix, des choix nécessaires, exigeants mais nécessaires. On a fait des choix d'investir massivement, Mme la Présidente, dans les services publics, tant en éducation qu'en santé. Donc, quand les étudiants vont aller sur le marché du travail, les conditions de travail et les salaires seront substantiellement plus élevés.

Ceci dit, au cours des dernières années, depuis 2018, et je l'ai répété plusieurs fois hier en étude de crédits, Mme la Présidente, on a investi énormément d'argent, depuis 2018, dans l'aide financière aux études, qui est, pour moi, le socle qui vient, justement, aider et soutenir les étudiants les plus vulnérables puis les étudiants en général. C'est le programme le plus généreux que nous avons au Québec. J'en suis fière. Vous regardez ailleurs, dans les autres provinces, et, honnêtement, on a un exemple d'aide financière, qu'on bonifie depuis 2018, 2 milliards de dollars additionnels, Mme la Présidente, 2 milliards qu'on a investis en soutien direct aux étudiants, avec l'aide financière aux études, au cours des dernières années, Mme la Présidente. On va continuer de soutenir les étudiants à travers le réseau de l'enseignement supérieur.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : La situation est vraiment grave, Mme la Présidente. Puis tantôt j'entendais des collègues réagir, là : Wo, wo, wo! nous autres aussi, on a eu de la misère, là, à s'acheter une maison. Écoutez, moi, j'aimerais qu'on prenne conscience de l'injustice générationnelle. Aujourd'hui, les jeunes, ils ne savent même plus s'ils peuvent rêver d'être propriétaires. Puis ça commence avec la situation puis la précarité qu'ils vivent à l'université.

Est-ce que la ministre peut reconnaître qu'il y a une profonde injustice générationnelle?

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Pascale Déry

Mme Déry : Mme la Présidente, comme je l'ai dit, on a investi énormément d'argent au cours des dernières années. Sous le gouvernement libéral, je le montrais hier à mes collègues, les statistiques sont claires, on est passés vraiment... en termes de PQI, en termes de subventions de fonctionnement, ça a changé, là, on a 40 % d'investissement qu'on a fait, depuis 2018, comparativement à 11 % d'investissement, 11 %. Donc, on est venus bonifier de manière substantielle tant le réseau collégial que le réseau universitaire, et tant dans les subventions de fonctionnement que dans le PQI, donc en termes d'infrastructures également, on est passés de 5 milliards d'infras à 9 milliards d'infras, 1 milliard additionnel uniquement au cours du dernier budget.

Donc, on va continuer de soutenir les étudiants non seulement à travers l'AFE, mais il y a aussi des plans d'action, 450 millions...

La Présidente : Voilà. Cela met fin à la période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

Comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons passer à la rubrique Motions sans préavis, et, pour ce faire, je cède la place au troisième vice-président de l'Assemblée nationale. Merci pour votre attention. Bonne fin de journée, tout le monde.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, bonjour, collègues. Nous sommes à la rubrique des motions sans préavis. En fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais un membre du groupe de la troisième opposition. M. le député des Îles-de-la-Madeleine.

M. Arseneau : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec la députée de Mille-Îles, le député d'Hochelaga-Maisonneuve et la députée de Vaudreuil, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale rappelle le constat du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement — le BAPE — selon lequel il est impératif de réaliser "un état de lieux sur la gestion des matières dangereuses résiduelles et des matières non dangereuses préoccupantes.";

«Qu'elle rappelle que le dernier rapport du BAPE à avoir fait un portrait exhaustif de la gestion des matières dangereuses au Québec date de 1990, soit il y a plus de 35 ans;

«Qu'elle demande au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs de mandater le plus rapidement possible le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement pour qu'il tienne une enquête avec audiences publiques sur la gestion des matières dangereuses résiduelles sur le territoire québécois.»

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Lévesque (Chapleau) : Il n'y a pas de consentement, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Il n'y a pas de consentement.

Nous allons à la prochaine motion, qui revient au gouvernement, et je reconnais M. le député de Chapleau.

Souligner le courage, l'engagement et la détermination des personnes s'étant portées candidates à l'élection fédérale

M. Lévesque (Chapleau) : Oui. Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le leader de l'opposition officielle, le député d'Hochelaga-Maisonneuve, le député de Matane-Matapédia, le député de Saint-Jérôme et la députée de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale souligne le courage, l'engagement et la détermination de toutes les personnes qui se sont portées candidates à l'élection fédérale, toutes allégeances politiques confondues;

«Qu'elle réaffirme qu'il est essentiel que l'ensemble des formations politiques collabore, quel que soit leur palier de gouvernement ou leur allégeance, afin de défendre les intérêts du Québec face à la menace tarifaire américaine;

«Qu'elle rappelle que la participation active à la vie démocratique mérite le respect, peu importe le verdict des électeurs à l'égard des personnes et des partis politiques.»

• (11 heures) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Lévesque (Chapleau) : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Consentement, sans débat.

Une voix : ...

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Un vote électronique a été demandé. La période de vote est ouverte. La période de vote est terminée. Mme la secrétaire générale.

La Secrétaire : Pour : 102
Contre : 0
Abstentions : 0

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Cette motion est donc adoptée.

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Chers collègues, je vous demande, s'il vous plaît, votre... Nous sommes encore à la période des motions sans préavis. Je vous demande votre attention, s'il vous plaît. Merci.

Donc, la prochaine motion revient à l'opposition officielle, et je reconnais Mme la députée de Bourassa-Sauvé.

Mme Cadet : M. le Président, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Verdun, le député de Jean-Talon et la députée de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte de la décision du gouvernement caquiste de couper le financement de cinq organismes qui accompagnent des centaines d'entrepreneurs québécois dans leur développement, soit Espace-inc, Réseau Mentorat, La Ruche, OSEntreprendre et Think Tank en entrepreneuriat;

«Qu'elle déclare que ces coupures ont pour effet d'affaiblir l'écosystème entrepreneurial du Québec et l'économie du Québec;

«Qu'enfin, elle demande au gouvernement caquiste de faire marche arrière et de rétablir le financement des organismes d'accompagnement des PME.»

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Lévesque (Chapleau) : Il n'y a pas de consentement, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Il n'y a pas de consentement.

Et la prochaine motion revient au deuxième groupe de l'opposition. Je reconnais M. le député de Taschereau.

M. Grandmont : M. le Président, je sollicite le consentement de cette Assemblée pour présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Terrebonne :

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse que, selon les plus récentes données de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, 18 % de la population québécoise vit sous le seuil du revenu viable, soit le revenu minimal permettant de couvrir ses besoins de base sans tomber dans la précarité;

«Qu'elle prenne acte que cette proportion a augmenté de manière significative depuis 2018, soit depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement de la CAQ, où elle se situait entre 12 % et 15 %, reflétant une détérioration notable des conditions de vie de nombreuses Québécoises et [...] nombreux Québécois;

«Qu'elle constate que cette aggravation est principalement attribuable à la hausse marquée du coût de la vie, notamment des dépenses en logement, en alimentation et en transport, ainsi que par le fait que le salaire minimum a crû moins rapidement que l'inflation;

«Qu'en conséquence l'Assemblée nationale déplore la progression de la pauvreté au Québec au cours des dernières années et réaffirme l'urgence d'y répondre collectivement par des politiques publiques structurantes.»

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Lévesque (Chapleau) : Il n'y a pas de consentement, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Il n'y a pas de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

Alors, nous sommes maintenant rendus à la rubrique des avis des travaux touchant les commissions. M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Lévesque (Chapleau) : Oui. Merci, M. le Président.

Et donc j'avise cette Assemblée que la Commission de la culture et de l'éducation va procéder à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Éducation primaire et secondaire incluant la formation professionnelle du portefeuille Éducation aujourd'hui, de 11 h 30 à 13 heures et de 15 heures à 18 h 30, à la salle Louis-Joseph-Papineau;

La Commission de l'économie et du travail va procéder à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Tourisme du portefeuille Tourisme aujourd'hui, de 11 h 30 à 13 heures, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

La Commission des relations avec les citoyens va procéder à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Protection des consommateurs du portefeuille Justice aujourd'hui, de 11 h 15 à 12 h 45, à la salle Pauline-Marois;

La Commission de la santé et des services sociaux va procéder à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Services sociaux du portefeuille Santé et Services sociaux aujourd'hui, de 12 h 30 à 13 heures et de 15 heures à 18 h 30, à la salle Marie-Claire-Kirkland;

La Commission des institutions va procéder à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Conseil exécutif du portefeuille Conseil exécutif aujourd'hui, de 11 h 30 à 13 heures et de 15 h 30 à 18 heures, à la salle du Conseil législatif;

La Commission des finances publiques procédera à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Conseil du trésor du portefeuille Conseil du trésor et Administration gouvernementale aujourd'hui, de 15 heures à 17 h 30, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

La Commission de l'aménagement du territoire va procéder à l'étude des crédits budgétaires 2025-2026 du volet Habitation du portefeuille Affaires municipales et Habitation aujourd'hui, de 15 heures à 18 heures, à la salle Pauline-Marois.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le leader adjoint du gouvernement.

Ajournement

Puisque nous sommes à la période de l'étude des crédits budgétaires et que, conformément aux dispositions de l'article 282 du règlement, l'Assemblée ne procède qu'aux affaires courantes, je lève donc la séance, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés au jeudi 1er mai 2025, à 9 h 40.

(Fin de la séance à 11 h 06)